



# Suivi par pièges photographiques de la Loutre d'Europe.

Problématique du franchissement du barrage EDF de Labarre

Site FR7301822 Garonne, Ariège, Hers, Salat, Pique et Neste

Référent technique du projet: Vincent LACAZE ([vincent.l@ariegenature.fr](mailto:vincent.l@ariegenature.fr))

Avec la participation de Frédéric BAYO (ONCFS de l'Ariège), de la Fédération des pêcheurs de l'Ariège et de MIGADO.

Remerciements à EDF



Février 2017

Vidallac 09240 ALZEN - 05.61.65.80.54 - [www.ariegenature.fr](http://www.ariegenature.fr)  
SIRET 393 302 104 00046 - APE 9104Z

L'Association des Naturalistes de l'Ariège est  
membre de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels  
et labellisée Centre permanent d'initiatives pour l'environnement

## S O M M A I R E

|          |  |           |
|----------|--|-----------|
| <b>1</b> | <b>INTRODUCTION .....</b>                              | <b>3</b>  |
| <b>2</b> | <b>METHODOLOGIE.....</b>                               | <b>4</b>  |
| 2.1      | PRESENTATION DU SITE .....                             | 4         |
| 2.2      | METHODOLOGIE.....                                      | 4         |
| <b>3</b> | <b>RESULTATS .....</b>                                 | <b>10</b> |
| 3.1      | RESULTATS DES RELEVES DES PIEGES PHOTOGRAPHIQUES ..... | 10        |
| 3.1.1    | <i>Rive gauche</i> .....                               | 10        |
| 3.1.2    | <i>Rive Droite</i> .....                               | 11        |
| 3.2      | ANALYSE DES ITINERAIRES POSSIBLES.....                 | 13        |
| 3.2.1    | <i>Rive Gauche</i> .....                               | 14        |
| 3.2.2    | <i>Rive droite</i> .....                               | 14        |
| 3.2.3    | <i>Synthèse</i> .....                                  | 18        |

**Crédits photographiques : ANA – Vincent Lacaze ,  
ONCFS - Olivier Buisson**

# 1 Introduction

Une étude de répartition de la Loutre d'Europe a été réalisée, dans le cadre de l'animation Natura 2000 sur les 3 sites ariégeois (Ariège, Hers vif et Salat) en 2011 par l'ANA. Cette étude complète les données récoltées lors de l'élaboration des 3 DOCOBs, et a été réalisée en raison de la forte dynamique des populations constatée sur certains secteurs.

Le 8 avril 2012, une loutre a été retrouvée morte à Labarre sur la D919, par collision avec un véhicule (Fig. 1).

Les collisions routières sont les principaux facteurs de mortalité accidentelle affectant les populations de loutres.

Ces collisions peuvent être accidentelles et ponctuelles mais il n'est pas rare qu'elles soient dues à une infrastructure routière créant un obstacle (ponts), un infranchissable (barrages), un aménagement du territoire créant une rupture de continuité écologique (zone urbaine).

Le cas de cette loutre écrasée à Labarre a rapidement inquiété l'ensemble des acteurs de l'environnement puisque ce secteur de l'Ariège comporte toutes les menaces et les caractéristiques d'un site à fort risque de collision :

- Le Barrage de Labarre seulement franchissable sur les berges
- Les berges du Barrage franchissables seulement sur deux petits passages
- La proximité d'une route très passante en rive droite (lieu de la collision)
- La présence d'un affluent qui traverse une zone urbaine et industrielle
- Un pont pouvant être un obstacle en période de fortes eaux
- Une zone urbaine et industrielle importante (Foix Nord)

Une première réunion sur cette thématique a donc été organisée le 19 décembre 2012 et a conclu qu'il était nécessaire de réaliser une expertise du franchissement de l'obstacle de Labarre

Cette expertise a été réalisée dans le cadre du Plan National d'Actions (PNA) Loutre d'Europe piloté par le CEN Midi-Pyrénées. Ce diagnostic sur la mortalité routière a identifié le site de Labarre comme l'un des 5 « points noirs » où le risque de collision routière est fort, et où les sites sont à aménager. Le site de Labarre a été par la suite expertisé par Emmanuelle JACQUOT qui indique que la rive gauche ne pose aucun problème de franchissement aussi bien en aval qu'en amont du barrage, néanmoins la rive droite est plus problématique. En effet, ce site cumule plusieurs facteurs défavorables : zone urbanisée en aval de l'agglomération de Foix, zone artisanale à proximité, confluence de l'Alses juste en aval du barrage en rive droite. Ce site est problématique pour tous les déplacements de mammifères en général.

Suite à ces réflexions, nous avons réalisé une visite de terrain qui nous a menés à proposer la mise en place d'un suivi des déplacements de la Loutre d'Europe grâce à la pose de pièges photographiques.



**Figure n°1. La loutre retrouvée écrasée à Labarre (Olivier Buisson)**

## 2 METHODOLOGIE

### 2.1 Présentation du site



Itinéraires possibles sans danger



Itinéraires possibles dangereux

**Figure n°2. Présentation du site et des passages possibles pour les mammifères**

Le Barrage de Labarre représente un obstacle aux déplacements naturels des espèces. Les mammifères peuvent utiliser les berges pour franchir l'obstacle que ce soit de l'aval vers l'amont ou l'inverse. La rive gauche ne semble pas présenter de difficulté majeure, cependant, il faut tout de même noter ici qu'en 2012, d'importants travaux étaient en cours sur cette rive du barrage.

La rive droite présente plus de problématique, principalement du fait de la présence d'une route (D919) très passante et de la zone urbaine Foix Nord. L'Alses, qui conflue juste en aval du barrage, paraît être un corridor logique pour l'ensemble des espèces animales, mais l'accès à l'Ariège devient ensuite plus complexe et divers scénarios peuvent entraîner les animaux vers la D919.

Cette étude a donc eu pour objectif de poser des caméras permettant d'évaluer les passages de la loutre et d'évaluer s'il y a un réel risque pour elle selon ses choix d'itinéraires.

### 2.2 Méthodologie

Dans ce dossier, l'équipe Natura 2000 a investi dans deux pièges photos cameras pour réaliser en partie l'étude et nous avons eu l'aide de l'ONCFS pour l'utilisation de deux autres pièges photographiques.

Ces pièges ont été posés à partir du 16 décembre 2015 jusqu'au 4 mars 2016.

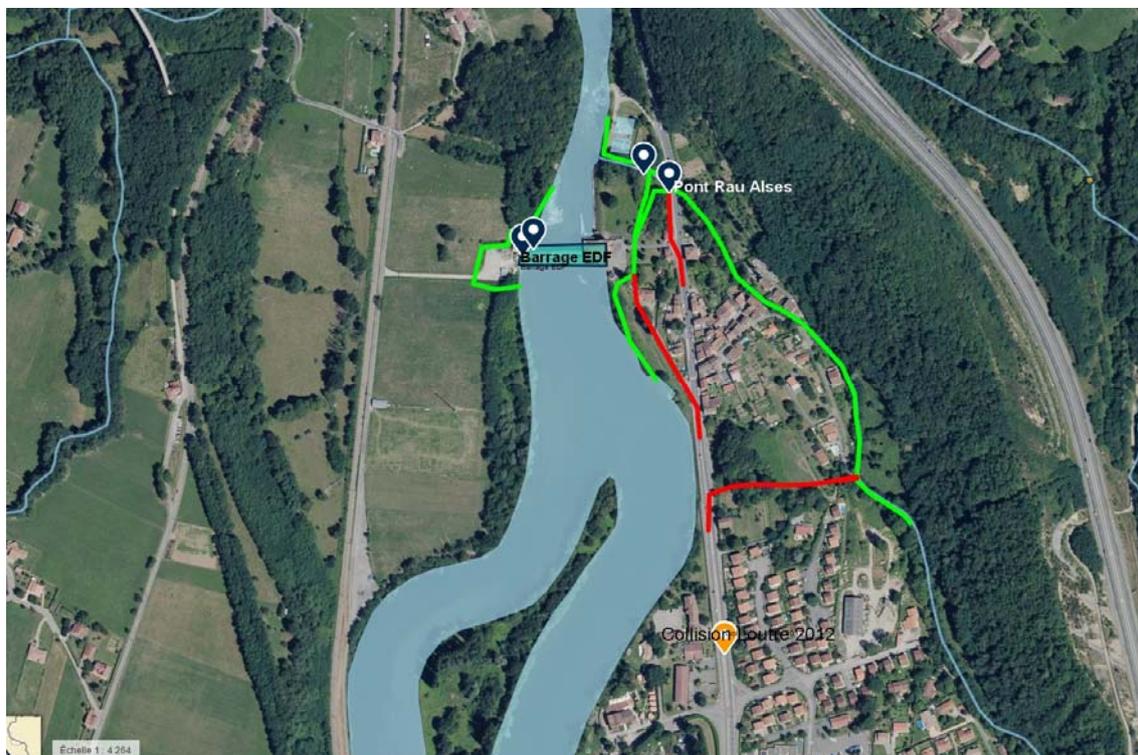
L'ONCFS a posé deux pièges photos (Bushnell trophy cam) en rive gauche et l'ANA a posé deux autres (Stealth Cam GX45) en rive droite comme situé sur la carte ci-dessous. Nous avons conservé ces emplacements un mois et demi.



~ Itinéraires possibles sans danger      ~ Itinéraires possibles dangereux

**Figure n°3. Localisation des premiers emplacements des pièges photographiques**

Les pièges en rive droite ont été déplacés le 3 février sur deux autres angles de vue pour lesquels nous observions de nombreuses traces de mammifères. De même, les pièges de l'ONCFS ont été déplacés sur deux autres postes.



~ Itinéraires possibles sans danger      ~ Itinéraires possibles dangereux

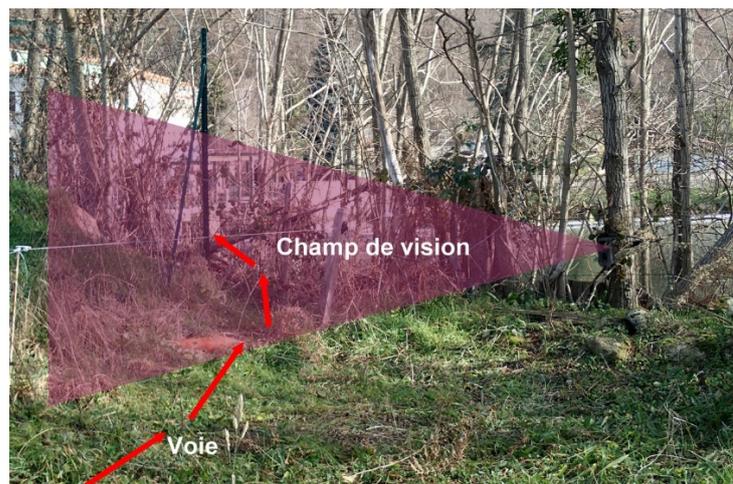
**Figure n°4. Localisation des seconds emplacements des pièges photographiques**

Les pièges de la rive droite ont été relevés jusqu'au 4 mars et ont été retirés juste avant l'ouverture de la pêche. Ceux de la rive gauche ont été enlevés par EDF, qui n'avait pas été informé de leur pose. Ces 2 pièges photographiques ont été actifs jusqu'à la fin du mois de mars.

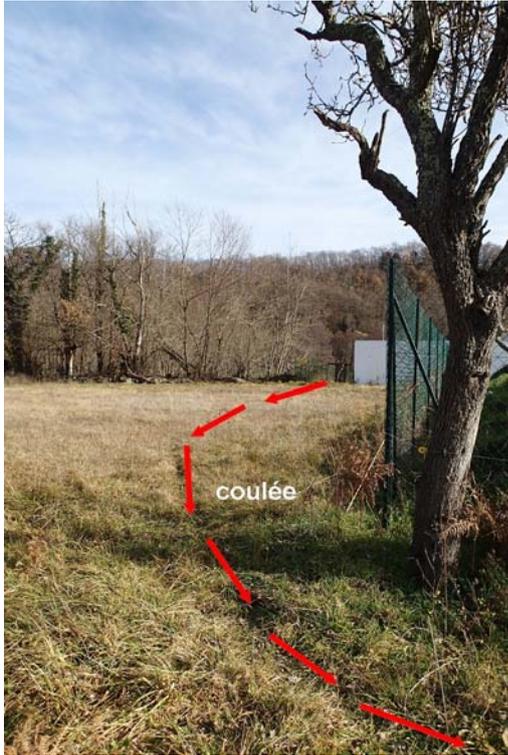
Les pièges photos ont donc été actifs durant 2 mois et demi pour la rive droite et un peu plus de 3 mois pour la rive gauche.



*Figure n°5. Pose d'un piège photographique en rive droite, vue sur la berge du lac de Labarre en amont du barrage*



*Figure n°6. Pose du second piège photographique sur une coulée importante contournant le barrage*



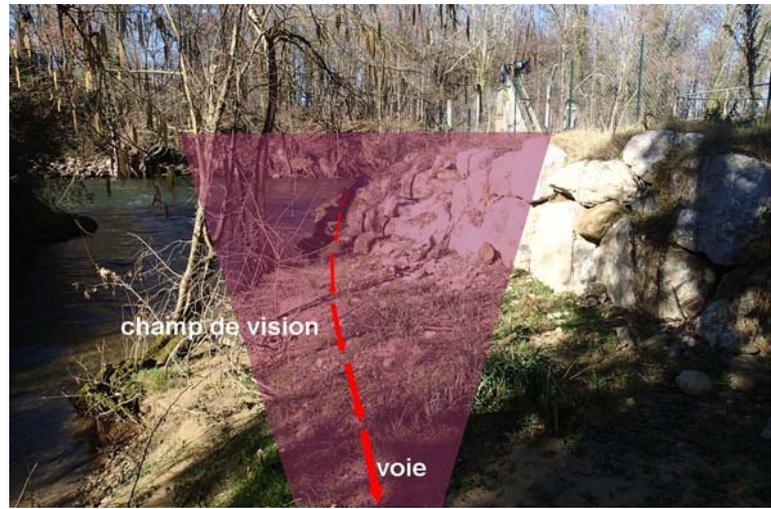
**Figure n°7. Contournement du barrage par les mammifères, la coulée est très marquée et facilement identifiable**



**Figure n°8. Piège en rive droite posé en bord de l'Aises près de la confluence avec l'Ariège**



**Figure n°9. Piège en rive droite posé sur le pont de l'Aises**



**Figure n°10. Emplacement du piège confluence de l'Alses et Ariège pour changer d'angle de vue**



**Figure n°11. Déplacement du piège du pont de l'Alses pour visualiser le passage sur un accès dangereux (gauche)**



*Figure n°12 : déplacement d'un piège pour visualiser le passage sur une coulée très fréquentée (droite)*

Nous avons déplacé le piège photo situé à la confluence de l'Alses pour le placer sur une voie de passage de mammifères très marquée. Ce piège photo est resté actif durant 15 jours.

## 3 RESULTATS

### 3.1 Résultats des relevés des pièges photographiques

#### 3.1.1 Rive gauche

Aucune loutre n'a été observée sur les enregistrements des appareils posés en rive gauche. Les dispositifs n'ont enregistré que de nombreux chats, renards, blaireaux, quelques chèvres et des grives. Les animaux utilisent bien les voies marquées pour le contournement du barrage.



Bushnell M ONCFS09 985.7mb↓ 1°C ○

12-29-2015 22:24:42

*Figure n° 13. Image d'un renard pris en rive gauche*

### **3.1.2 Rive Droite**

La rive droite correspond à la zone où la collision a eu lieu en 2012. Les pièges ont donc été placés et déplacés sur tous les secteurs pouvant permettre de mieux comprendre les itinéraires utilisés par les loutres pour passer le barrage.

Malheureusement, aucune loutre n'a été observée ce qui ne nous permet pas de répondre clairement à nos questions. Nous n'avons pas non plus observé d'indices de présence (traces certaines, épreintes).

Cependant, nous avons eu de nombreuses observations de renards mais aussi de sangliers et de chats.

Les renards et sangliers remontent l'Alsace et passent sous le pont par eaux basses. En eaux fortes, le passage sous le pont est totalement sous l'eau et apparaît donc comme un obstacle pour certains animaux. Le mode vidéo nous a permis de voir le comportement d'un renard qui passait régulièrement.



Par eau basse, le renard suit le lit de l'Alses sans souci.

Par eau à niveau moyen, le renard passe de bloc en bloc.

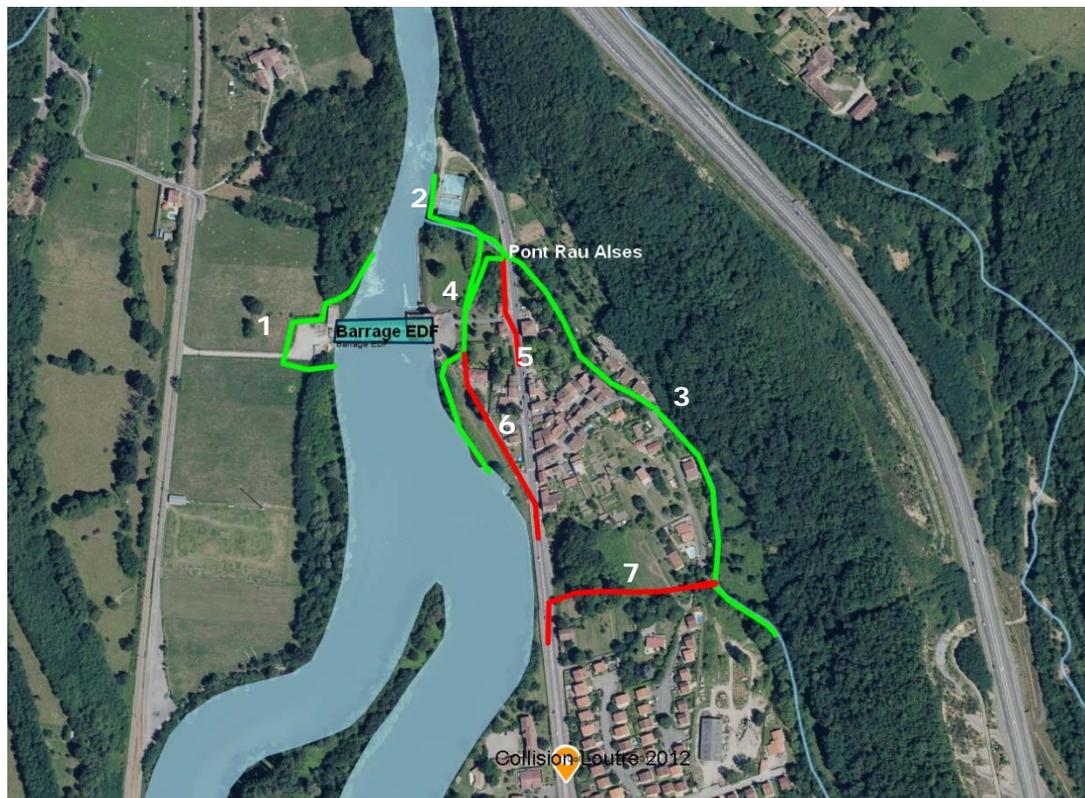
Par eau à niveau élevé, le renard ne passe pas.

**Figure n°14. Image d'un renard pris en rive droite, passant régulièrement devant le piège photographique**

### 3.2 Analyse des itinéraires possibles.



Figure n° 15. Passage en rive gauche et rive droite depuis l'aval

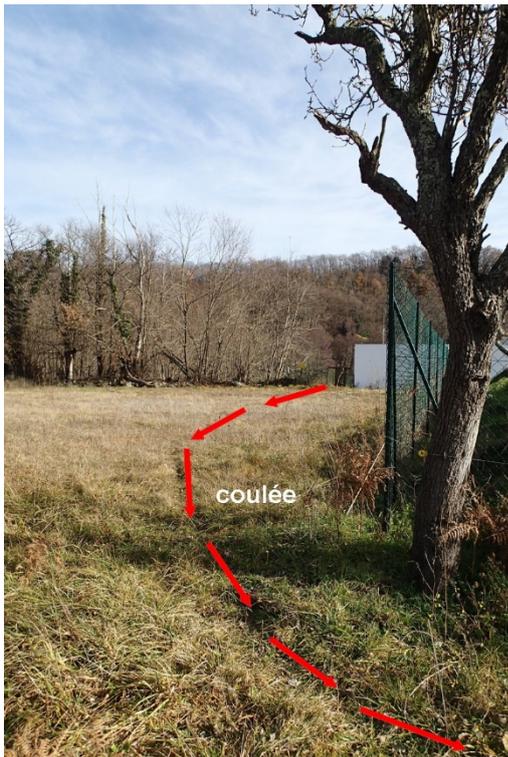


Itinéraires possibles sans danger      Itinéraires possibles dangereux

Figure n° 16. Carte des divers passages possibles

Plusieurs passages sont possibles que ce soit depuis l'aval ou l'amont. En rive gauche, le contournement du barrage est facile à identifier et ne présente pas de danger pour la loutre mais en rive droite, plusieurs scénarii sont possibles. Les niveaux d'eau de l'Ariège et surtout de l'Alsès conditionnent le choix possible des itinéraires. Certains présentent un réel risque pour la faune mais, en général, contourner le barrage reste possible.

### 3.2.1 Rive Gauche



La rive gauche ne paraît pas représenter de risques pour le passage de la loutre ni d'autres mammifères. Bien que grillagé, le contournement du barrage est possible (voie 1 sur Fig.16). Une voie très marquée témoigne du passage régulier de nombreux animaux. Que ce soit de l'aval vers l'amont ou l'inverse, les passages sont fonctionnels.



*Figure n° 17 : Passages en rive gauche*



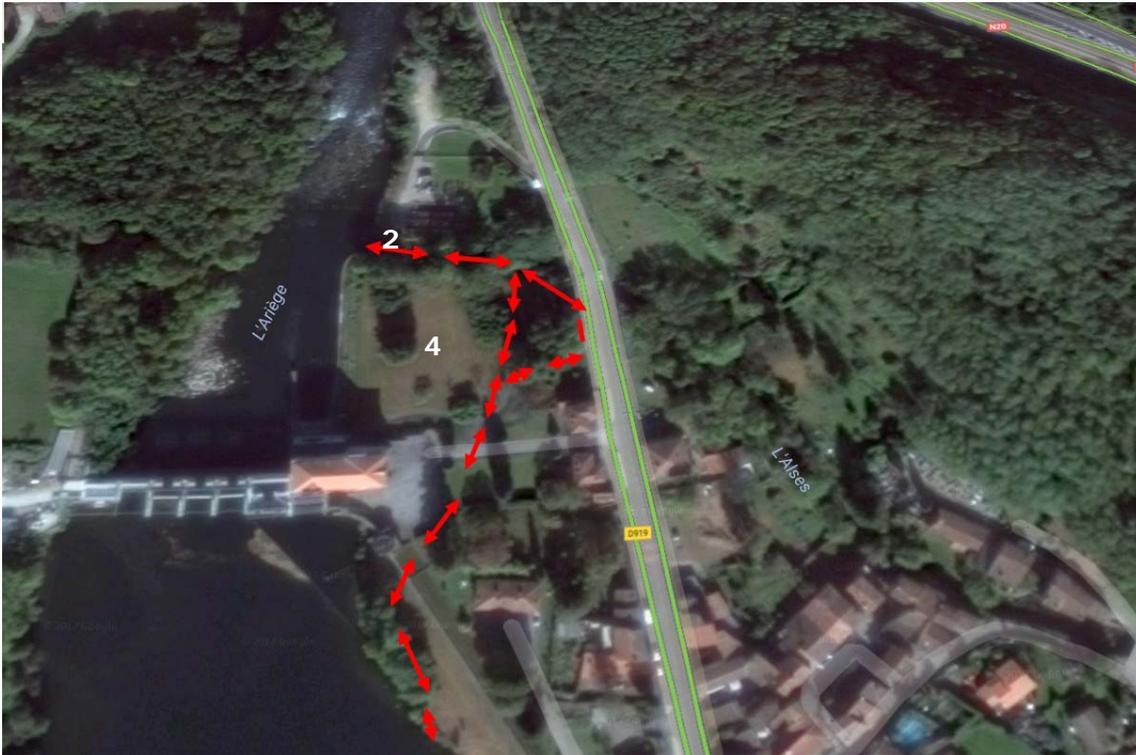
*Figure n° 18 : Passages en rive gauche*

Le passage en rive gauche est donc tout à fait possible sans danger pour les mammifères. Cependant, il est important de noter qu'en 2012, lors de la collision, EDF procédait à des travaux importants sur cette rive gauche. Ces travaux limitaient réellement le passage des mammifères : ce qui a pu inciter les loutres et les autres mammifères à préférer la rive droite.

### 3.2.2 Rive droite

Le passage en rive droite est sans aucun doute plus complexe que celui en rive gauche et présente toute les composantes d'une rupture de continuum écologique. Le barrage est situé juste en amont de l'Alses et la confluence profonde ne permet pas un passage facile pour les mammifères tels que la

loutre. Les berges de l'Alsès (voie 2 Fig.16) sont donc les passages les plus instinctifs. Quand son débit est faible, un passage marqué, facile à suivre est situé à mi-chemin entre le pont D919 et l'Ariège. Cette voie permet de rejoindre l'Ariège par les jardins et bâtiments d'EDF (voie 4 Fig.16).

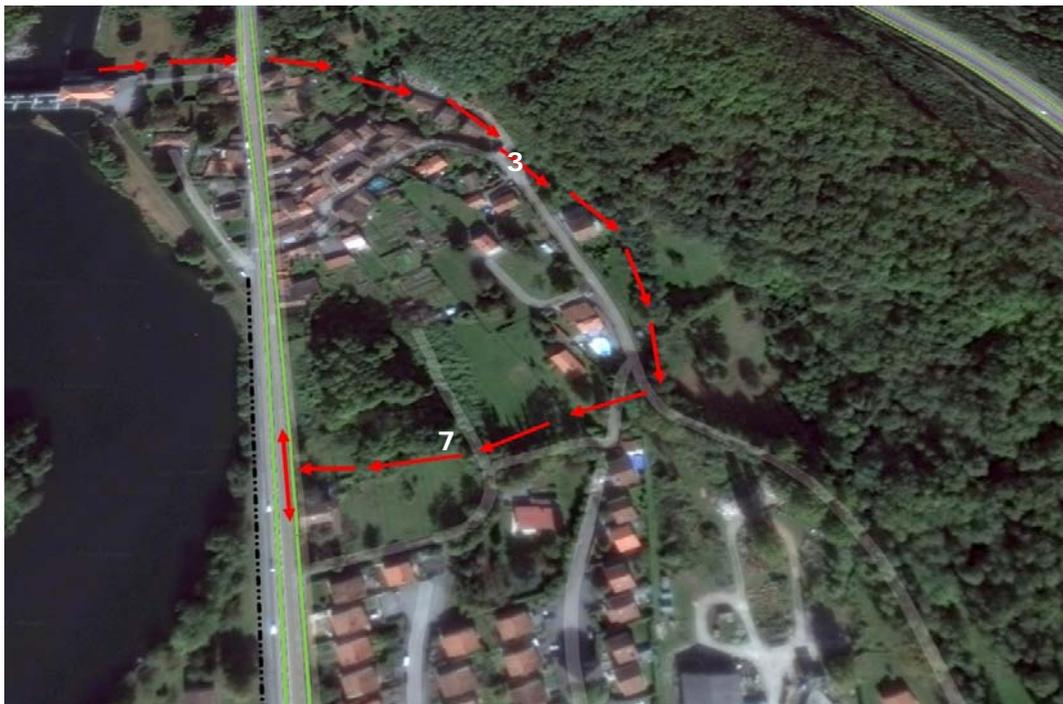


**Figure n° 19 : Passages en rive gauche par la voie 4**

En poursuivant le long de l'Alsès, si les niveaux d'eau le permettent, les mammifères peuvent poursuivre sur les berges du cours d'eau et ainsi traverser la zone urbaine de Labarre (voie 3 Fig.16).

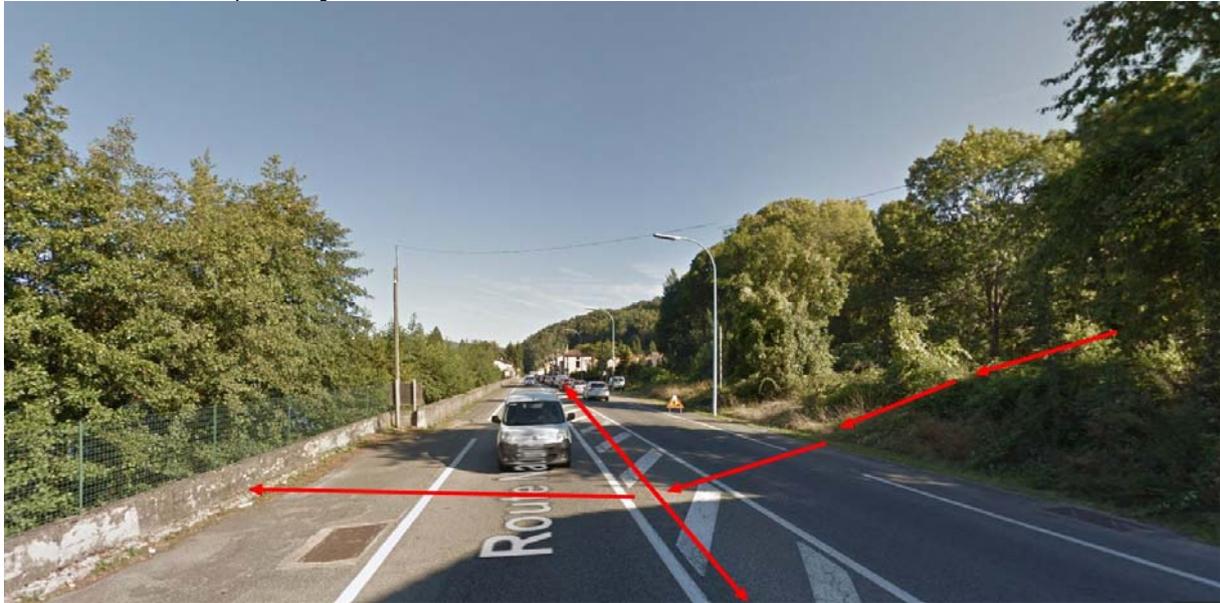
Cet itinéraire ne présente pas de danger particulier mais il ne permet pas le contournement du barrage, les animaux sont simplement dirigés vers le bassin de l'Alsès.

Mais il n'est pas exclu que pour rejoindre l'Ariège, la loutre et les autres mammifère suivent la voie 7.



**Figure n° 20. Passages en rive gauche par les voies 3 et 7**

En suivant le scénario 7, les animaux arrivent sur la D919 et ne peuvent plus rejoindre l'Ariège car des murs et grillages rendent difficile voire impossible l'accès à la rivière. Cette hypothèse est probable car le cadavre de la loure a été trouvé à moins de 100 m de ce possible « corridor ». Les animaux ainsi pris au piège ne peuvent que s'engager sur cette route passante soit vers l'aval, soit vers l'amont pour chercher un passage. Les risques de collisions sont très élevés car il existe peu d'accès favorables pour rejoindre l'eau.



**Figure n°21. Passages en rive gauche par les voies 7 et accès terminant sur la D919**

Si le niveau de l'Alsès est haut, le passage sous le pont de la D919 devient un frein au déplacement des mammifères, voire un obstacle. Plusieurs solutions sont possibles :

- Accéder aux jardins et bâtiments EDF et reprendre la voie 4 (Fig 22) puis rejoindre la rivière, ce qui à priori ne représente pas de risques ;
- Accéder aux zones d'habitation puis à la rue qui accède à la D919 (Voie 6, Fig 22) ;
- Contourner le pont par la rive gauche et arriver directement sur la D919 (Voie 5, Fig 22).



**Figure n°22. Passages en rive gauche par les voies 4, 5 et 6 ; accès terminant sur la D919**

L'accès qui paraît le plus utilisé par les mammifères est situé dans les jardins et entre les bâtiments d'EDF (Voie 4 Fig 22). Cet itinéraire ne présente pas de danger identifié bien qu'à tout moment les mammifères, dont la loutre, peuvent être amenés à emprunter une voie dangereuse (voies 5 et 6 Fig 22).

La voie 6 correspond aux zones d'habitation qui a priori ne paraissent pas engageantes pour les mammifères (Chien, lumière etc...) mais elle dispose d'une rue qui donne directement sur la D919. Cet accès est équipé d'un portail qui semble régulièrement fermé la nuit. Cet itinéraire 6 reste une hypothèse mais ne paraît pas être l'accès le plus intuitif.



**Figure n°23. Passages par la voie 6 ; accès terminant sur la D919**

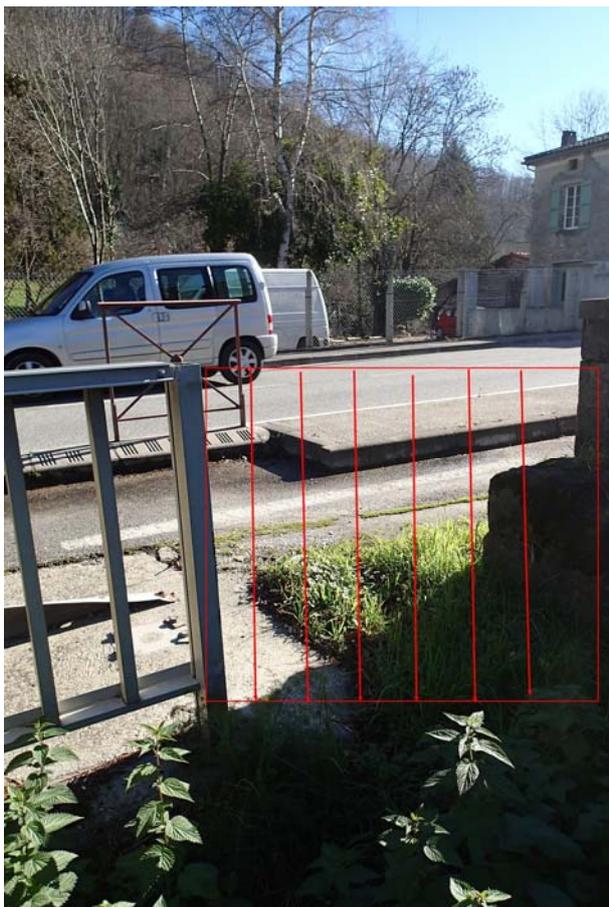
A l'inverse, le contournement du pont est sans doute le passage le plus simple et rapide qu'un mammifère puisse emprunter en cas d'eau forte sous le pont.

Cet accès est dans ce cas très dangereux car il débouche directement sur la D919. Bien qu'aucune loutre ni autre animal sauvage n'ait été vu par nos caméras, empruntant ce chemin, il est certain que des mammifères passent ce petit chemin. Des traces de passage étaient régulièrement visibles.



**Figure n°24. Passages par la voie 5 ; accès terminant sur la D919**

### 3.2.3 Synthèse



Sur l'ensemble des itinéraires possibles que nous avons relevés et bien qu'aucune loutre n'ait été observé, nous avons tout de même pu évaluer plusieurs scénarii.

Le passage par la rive gauche est accessible et ne présente pas de danger pour la loutre ni pour les autres mammifères. En revanche, la rive droite est plus problématique. Les voies de passage sont situées dans un contexte urbain avec la présence d'un affluent, l'Alses. Selon les conditions hydrologiques, le contournement du barrage de Labarre par la rive droite peut être problématique.

Il est difficile d'évaluer le risque que représente ce barrage pour les espèces sauvages comme la loutre. Peu de solutions sont envisageables pour réduire les risques de collision cependant, il semble important de proposer la fermeture par l'installation d'un portail sur la voie n°5. Fermer cet accès permettrait de diminuer les risques de collision pour l'ensemble de la faune sauvage mais aussi de sécuriser la circulation de cet axe.

De même, il serait important de vérifier que le portail de la voie 6 soit bien régulièrement fermé afin de diminuer un peu plus les itinéraires dangereux.

Une surveillance particulière des collisions pourrait également être mise en place avec les

services des routes voire les riverains. L'ensemble de cette zone urbaine représente un réel frein dans la continuité écologique. La très forte emprise de l'homme sur les rives de l'Ariège dans cette zone limite très fortement les capacités de déplacement pour la faune.

**Annexes :**

Autres photos prises aux pièges photographiques.

